

## Ce que vous devez savoir sur le Lyconet Marketing Agency au Canada

Lyconet Canada Inc. opère un programme de marketing qui permet aux agents de vente indépendants et commercialement actifs d'établir et de promouvoir leur propre programme de fidélisation de la clientèle. En signant l'Entente Lyconet, les participants acquièrent le statut de Marketer indépendant (ou simplement « Marketer »).

Le Marketer a le droit de promouvoir la distribution et l'utilisation du myWorld Program et du Programme de Marketing Lyconet, en obtenant de nouveaux membres et en soutenant les membres existants, à condition que les exigences de l'Entente Lyconet soient respectées.

En tant que condition pour obtenir une rémunération, un Marketer doit satisfaire aux conditions d'admissibilité énoncées dans le Plan de rémunération de Lyconet. Alors que de nombreux Marketers sont des clients de la Communauté d'achat—en recevant du Cashback et des Shopping Points sur leurs achats au détail de biens et de services auprès des Marchands de Fidélité participants — le magasinage avec myWorld n'est pas une condition de participation dans Lyconet en tant que Marketer, et aucun achat personnel n'est requis pour la participation au programme de Marketing Lyconet.

Marketers représentent six pour cent (6 %) de la totalité des adhérents de myWorld. Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, en excluant le Cashback de leurs propres achats, environ quatre-vingt-huit pour cent (88%) de tous les Marketers n'ont reçu aucun revenu. Voici une ventilation des douze pour cent (12 %) de tous les Marketers qui ont reçu des gains de Lyconet en 2020.

- 99% des Marketers ont reçu des gains entre 0,01 et 1 000 \$, avec des gains moyens de 78,65 \$.
- < 1 % des Marketers ont reçu des gains entre 1 001,00 \$ et 5 000 \$ avec des gains moyens de 2 794,68 \$
- < 1% des Marketers ont reçu des gains entre 5 001,00 \$ et 10 000,00 \$ avec des gains moyens de 5 731,18 \$

Le revenu moyen des participants typiques qui ont reçu des gains était de 107,00 \$ et le revenu médian de 24,39 \$. Notez que ces chiffres ne représentent pas les bénéfices d'un Marketer, car ils ne tiennent pas compte des dépenses encourues par un Marketer dans la promotion de son réseau commercial. Bien que les gains indiqués ci-dessus représentent les gains réels des Marketers, il ne représente pas nécessairement le revenu qu'un Marketer gagnera (le cas échéant). Les chiffres utilisés sont donnés à titre d'illustration uniquement et ne doivent pas être considérés ou interprétés comme une garantie, ni comme une garantie ou une projection des gains réels ou potentiels. Le temps nécessaire pour recevoir des gains dépend de nombreux facteurs et variera selon le Marketer.

Ne vous fiez pas aux demandes de revenus, et/ou aux projections de revenus potentiels faites par les Membres, les Marketers, ou d'autres sources extérieures, car ces demandes, représentations et/ou projections ne représentent pas avec précision le revenu qu'un Marketer gagnera (le cas échéant). S'enregistrer et agir comme un Marketer ne constitue pas un investissement et tout gain généré en tant que Marketer est le résultat de l'effort de vente individuel de ce Marketer, de son dur labeur, de sa diligence, de son leadership et de son dévouement.

Les Marketers doivent se fier exclusivement aux conditions contenues dans les ententes officielles de Lyconet Canada Inc.; notamment l'Entente Lyconet Marketing, le Plan de rémunération de Lyconet, la Politique de divulgation des revenus et tout matériel de marketing officiel disponible sur le site web de Lyconet. Toute autre réclamation qui n'est pas contenue dans ces documents n'est pas opposable à Lyconet Canada Inc. et n'est pas inclus en tant que partie de l'accord du Marketer avec Lyconet Canada Inc.